



COUR D'APPEL DE PARIS

TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE PARIS

Paris, le 22 août 2019

PARQUET NATIONAL FINANCIER

Communiqué de presse du procureur de la République financier

Le parquet national financier a procédé le 21 août 2019, au classement sans suite de l'enquête préliminaire ouverte des chefs de prises illégales d'intérêts le 4 juin 2018, à la suite de la publication de plusieurs articles de presse faisant état des conditions et circonstances dans lesquelles Monsieur Alexis Kohler a exercé des fonctions publiques à l'Agence des participations de l'Etat et au cabinet du ministre de l'économie et des finances à l'occasion desquelles il aurait pu traiter des dossiers intéressant la Mediterranean Shipping Company, avant d'obtenir un emploi comme directeur financier au sein de cette dernière .

Après un an d'enquête, l'analyse des éléments recueillis par la brigade de répression de la délinquance économique (BRDE) de la direction régionale de la police judiciaire ne permet pas de caractériser les infractions initialement suspectées.

Contact :

Céline Clement Petremann, responsable communication
tel : 01.44.32.99.68 – 06 77 34 95 30 - celine.clement-petremann@justice.fr
Parquet national financier – parvis du tribunal de Paris – 75017 PARIS